

ASSEMBLÉE NATIONALE

PJL DE FINANCES DE FIN DE GESTION POUR 2023 - (N° 1818)

AMENDEMENT

N ° CF61

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 4

ÉTAT A

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.